RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2021

<u>Présents</u>: Le Goux Jean Pierre, Jourden Jean-Yves, Le Guenniou Michel, Larvor Dominique, Baron Joseph, Le Roy Maryline, Ollivier-Henry Alain, Le Scel Marthe, Saintillan Aurélie, Cesbron Virginie, Dartiailh Emmanuel, Steunou-Roquinarc'h Solène, Le Meur Claudie.

Absents excusés : Briand-Lefrançois Aline, Genty Franck.

Secrétaire de séance : CESBRON Virginie.

POINT SUR LES TRAVAUX

TRAVAUX EN COURS

Monsieur Jean-Yves JOURDEN, adjoint aux travaux, informe l'assemblée de l'état d'avancement des travaux à Kerprin – Boulangerie et salles communales.

Des devis ont été sollicités concernant le mobilier des salles communales par conséquent il y a lieu de créer une commission pour analyser les propositions avant de pouvoir les valider en conseil municipal. Cette commission a prévu de se réunir le lundi 7 juin prochain.

COMMISSION AMÉNAGEMENT BÂTIMENTS COMMUNAUX

Afin de prendre des décisions en ce qui concerne l'acquisition du matériel pour les salles communales, le Conseil Municipal décide de créer une Commission en charge du choix des matériaux, couleurs, aménagement etc...

- Solène STEUNOU-ROQUINARC'H
- Maryline LE ROY
- Aurélie SAINTILLAN
- Jean Yves JOURDEN
- Marthe LE SCEL
- Dominique LARVOR

Sont désignés comme membres de cette commission.

ALARMES

Des devis ont été reçus pour les alarmes de la mairie et des salles communales.

Prévoir soit d'améliorer celles qui existent ou soit changer tout le mode de fonctionnement actuel.

CLES DE KERPRIN

Les ouvertures de la structure de kerprin sont changées et une nouvelle clé incopiable a été conçue pour ouvrir toutes les portes. Cependant lorsque la salle n'est pas louée les toilettes peuvent être utilisés par des personnes extérieures (Club Canin, chasseurs ou joueurs de boules) ; Il faut donc prévoir une autre clé à ces occasions.

Il serait judicieux de prévoir des toilettes dans le bout Nord, dans le cadre de mise à niveau de l'assainissement (pouvant servir aux club canin et chasseurs).

LIAISONS DOUCES A PRÉVOIR

L'enrobé doit être refait courant 2023, du rond-point de « Pen-Guer » jusqu'au lieu-dit « Pont Léan ».

Les élus pensent qu'il faudrait par la même occasion prévoir d'étudier 2 liaisons douces complémentaires, afin de protéger piétons et cylistes :

- L'une en allant du bourg vers « Kersteun »
- L'autre en allant du bourg vers « Pont Léan ».

POINT SUR L'ECOLE

Monsieur DARTIAILH informe le conseil municipal que 5 élèves en classe de CM2 présentent des problèmes de comportements irrespectueux envers le personnel communal.

La commission Ecole a donc décidé qu'une fiche de suivi par élève soit mise en place, celle-ci est visée par les parents chaque semaine.

La commission Ecole doit faire le point par rapport au courrier reçu de l'académie concernant la préparation de la rentrée scolaire 2021-Seconde relance PEDT-Plan gouvernemental pour l'animation du mercredi (PEDT).

Voir auprès du Pass'âge les dates exactes du centre aéré à LANRODEC cet été (du 2 au 27 août).

TRAVAUX COMPLEMENTAIRES A KERPRIN

Le Conseil Municipal valide les travaux complémentaires à prévoir à Kerprin :

SARL SOQUET de Merdrignac

Fourniture et pose d'un plafond suspendu sur l'ensemble de la salle de type SOLARA Pour un montant total HT de 16 262.70 €.

SARL LE CARRE-LEGALL

Un nouveau devis a été réalisé par la Sarl Le Carré-Le Gall pour la salle de Kerprin. Celui-ci annule et remplace le précédent :

Pour un montant total HT de 26 196.00 €.

EFFACEMENT DE RÉSEAU - SDE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des propositions du SDE pour des travaux d'effacement de réseaux à réaliser dans le bourg, l'opportunité de s'inscrire dans le programme entièrement supporté par le SDE de modification de la moyenne tension et la nécessité d'assurer l'accessibilité et la continuité sur le trottoir entre l'ancienne mairie et le cimetière, à savoir :

- <u>Pen-Guer</u> pour emprise des travaux moyenne tension, basse tension, éclairage public et télécom et de Liors-Falher.
- <u>Liors-Falher</u> pour liaison moyenne tension à créer et déplacement transfo.

A titre indicatif, conformément aux dispositions du règlement financier approuvé par le Comité Syndicat le 20 décembre 2019, les participations financières calculées sur la base de l'étude sommaire s'élèvent à :

RESEAU ELECTRIQUE Mode opératoire	Montant des travaux (TTC)	Contribution financière de la commune
Le syndicat Départemental d'Energie, maître d'ouvrage inscrit la dépense en investissement et demande une contribution financière à la commune	38700.00 €	14333.33 €
ECLAIRAGE PUBLIC		
Le syndicat Départemental d'Energie, maître d'ouvrage inscrit la dépense en investissement et demande une contribution financière à la commune	23800.00 €	14324.08 €
INFRASTRUCTURES TELECOMMUNICATIONS ORANGE		
Génie Civil Le syndicat Départemental d'Energie, maître d'ouvrage inscrit la dépense en investissement et demande une contribution financière à la commune.Les terrassements ne sont comptés que pour la surlargeur qu'ils occasionnent.	8100.00 €	8100.00 €

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - FCPCL

Le conseil municipal émet son accord sur principe de versement d'une demande d'accompagnement de l'encadrant du Football Club de Plouagat-Châtelaudren-Lanrodec.

Le contrat arrivant à échéance au mois de septembre prochain, le FCPCL souhaite embaucher cet agent et à cette occasion sollicite une aide exceptionnelle des communes pour cette année à la même hauteur des années précédentes, à savoir :

- 1 600.00 € pour Lanrodec
- 4 800.00 € pour Châtelaudren-Plouagat.

QUESTIONS DIVERSES

ETUDE AVEC LE CDG

Solène STEUNOU-ROQUINARC'H rappelle au conseil municipal que l'étude du Centre de Gestion va commencer le 1er juin prochain pour les emplois du temps de l'ensemble du personnel communal et notamment la mise en place du RIFSEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

Le maire propose en attendant la déclinaison du RIFSEP de fonctionner jusqu'à l'échéance avec le principe antérieur des IHTS ou autre.

JURYS D'ASSISES 2022

Le tirage au sort des jurys d'assises pour l'année 2022 se fera le mercredi 2 juin prochain à la mairie.

EXPOSITIONS

Le Maire informe l'ensemble du conseil municipal de la décision de Madame Paschale GAUTIER d'arrêter la programmation des expositions.

La commission va reprendre le listing d'artistes et voir la programmation dès que les salles seront de nouveau disponibles.

NOUVEAUX NÉS DE 2021

Lors des vœux il avait été prévu de remettre un arbre à chaque nouveau né de 2021 à l'occasion de la fête des mères.

Le contexte actuel ne permet pas de pouvoir accueillir toutes les familles et donc il est décidé de reporté cette cérémonie lors des prochains vœux.

ANTENNE ORANGE

L'antenne ORANGE mise en place à Coat Nay est actuellement mise en service.

Cependant seul le bourg et le nord de la commune semblent desservis.

Revoir auprès du prestataire quelles solutions peuvent être envisagées.

BULLETIN MUNICIPAL

Les élus ont prévu une visite des travaux en cours (kerprin-boulangerie-salles communales) le lundi 7 juin prochain à partir de 18 heures afin de prévoir des photos et articles dans le prochain bulletin.